

Paris, le 23 janvier 2012

Salaire 2012 - réouverture des négos Pour quoi faire ?

La CGT n'a pas souhaité s'associer à la demande de certaines organisations syndicales de solliciter la bienveillance de la FNCA pour ré ouvrir les NAO sur les salaires afin de ne pas revivre la même situation qu'en 2010 où la réouverture s'était soldée par des signatures pour....

De plus, qu'en est-il des demandes ?

Si l'on se fie à la lecture de celles du SNECA, on y trouve :

- Une situation permanente de stress
- Une forte dévalorisation des PEE des salariés avec une action CASA a près de 4€
- Un refus de la FNCA de distribuer des actions gratuites
- Une très forte diminution de la participation et de l'intéressement en 2013 du fait de la non distribution de dividendes CASA en 2012
- Un fort impact des difficultés sur les taux d'atteinte des objectifs.



Si ce constat est malheureusement vrai, il n'a rien à voir avec les salaires ! Sauf à avoir avalisé par la signature de certains :

- **Des réductions d'effectifs** au travers des restructurations successives acceptées qui ne satisfont que les objectifs de nos patrons : abaisser la masse salariale et le coefficient d'exploitation
 - o Voilà la première cause de dégradation de nos conditions de travail
 - o Et le programme NICE, qui booste à la fois les coopérations entre Caisses Régionales et la banque en direct, rendra encore plus difficile notre travail demain, si nous ne réagissons pas !
- **Une rémunération variable adossée à des objectifs démesurés**
 - o Voilà une seconde cause : que de stress pour les salariés ! Devoir placer des produits non adaptés à la clientèle, pour permettre au Crédit Agricole d'obtenir à

court terme des résultats faramineux, dans l'espoir d'obtenir un mieux vivre alors que seulement quelques miettes sont distribuées aux salariés.

- o Et le programme NICE, qui trace encore mieux notre activité et éloigne nos clients des agences, n'y changera rien !



La réalité des salaires au Crédit Agricole, de l'aveu même de nos dirigeants, c'est 14 à 17% de moins que ceux de la profession bancaire

Comment en sommes-nous arrivés là ?

- 1er catastrophe salariale : la signature en 1987, 2007 de la convention collective par ...
 - o le salaire éclate alors en plusieurs composantes qui ne sont plus réévaluées au même taux.
- Les mêmes persistent et signent encore, tous les ans, des accords salariaux au rabais !
 - o Des accords qui nous conduisent inexorablement vers l'accroissement de la perte de pouvoir d'achat dont nous souffrons aujourd'hui.



Où est l'intérêt des salariés ?

Dans ces conditions, la CGT refuse de cautionner un simulacre.
 La CGT considère qu'il vaut mieux une non signature qu'une signature qui avaliserait une fois de plus un recul de notre pouvoir d'achat.

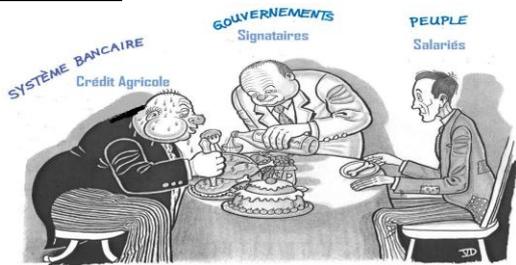
- La CGT reste disponible pour s'associer à toutes les organisations syndicales pour, avec l'ensemble des salariés mobilisés, obtenir une augmentation de salaire au moins égale à la perte enregistrée par rapport à nos collègues des autres banques.
- La CGT ne souhaite pas, en échange de modération salariale, obtenir des actions gratuites. Au prix où elles sont tombées, si les salaires sont suffisants, ceux qui le souhaitent pourront s'en acheter eux-mêmes.
- N'oublions pas que seuls les salaires cotisent pour la retraite, et que si nous laissons perdurer cette situation, nous serons, au Crédit Agricole, les retraités de la profession bancaire les plus précaires.

Réouverture des négociations salariales ?

OUI à la condition que les exigences soient à la hauteur du déficit, qu'elles aient lieu sous la pression et le contrôle des salariés.

Rendez-nous, ce que vous nous avez pris, ce qui nous appartient !!

17% de la Masse salariale (2.4 Mds), c'est 400,8 Millions pris aux salariés pendant 10 à 15 ans, soit au bas mot 4 Mds. Et pendant ce temps-là, le montant des pertes, (SUBRIMES, BFORBANK, EMPORIKI.....) étaient de 20 Mds environ avec un Résultat global des CRS, estimé en 2011, à 3,5 Mds.



Quand la CGT demande 400 euros nets mensuels pour tous sur 13 mois c'est :

- Pour chacun : 400 x 13 = 5200 euros nets/an qui cotisés représentent moins de 10 400 / salarié / an avec
- Pour tous : des effets favorables pour la Sécurité Sociale, les Retraites, l'indemnisation du Chômage...
- Pour le Crédit Agricole : 10 400 x 66 000 salariés ce n'est que 686,4 Millions d'euros :
 - o Le juste retour de ce qu'il prend chaque année aux salariés 401 Millions pour satisfaire des orientations économiques foireuses !
 - o Et seulement 285 Millions pour commencer à rembourser les 4 Milliards qu'il doit aux salariés spoliés.

Et il ne s'agit là d'aucune augmentation à proprement parler !!

C'est indispensable et c'est possible... mais pas sans vous !